



**CONSEIL NATIONAL  
DE LA REFONDATION**

**SANTÉ**

**La Réunion**

**Mobiliser les leviers locaux  
d'attractivité pour  
les métiers de la santé**

*Fiche thématique*



# Introduction

Le Conseil National de la Refondation (CNR), lancé le 8 septembre par le Président de la République, porte une nouvelle méthode pour construire, avec l'ensemble des acteurs au niveau national et local, des solutions concrètes répondant aux grands défis d'aujourd'hui et de demain.

Le volet consacré à la santé se décline au niveau territorial jusqu'en décembre, et s'accompagne de consultations citoyennes. L'ARS organise, en lien avec le préfet de La Réunion, du 22 novembre au 1<sup>er</sup> décembre, quatre ateliers de concertation réunissant l'ensemble des acteurs (élus et collectivités locales, citoyens, professionnels de santé, service public et Assurance maladie) pour construire des propositions répondant aux besoins de notre territoire.

## Atelier : Mobiliser les leviers territoriaux d'attractivité pour les métiers de la santé

Un débat est organisé par l'ARS La Réunion **le 22 novembre 2022 à Saint-André** à la salle de réception Le Banquet du Roi (450 Route Coloniale, Chemin Champ Borne). Il sera animé par Denise PELLASSY-TARBOURIECH, Directrice des soins, Conseillère technique et pédagogique régional et Chanthell FENIES, Référent de l'organisation territoriale de l'offre de soin de proximité.

### • Démarche :

Agir face aux difficultés spécifiques du système de santé dans le territoire :

- Valoriser les initiatives et les organisations en place et à développer,
- Elaborer des propositions de nouvelles solutions,
- Mobiliser la responsabilité collective de l'ensemble des acteurs au niveau local.

### • Objectifs :

Des solutions pour :

- Rendre plus attractifs les métiers de la santé sur l'ensemble du territoire,
- Préserver le sens de l'engagement des soignants dans leur travail
- Donner envie aux professionnels de s'installer sur le territoire et d'y rester
- Faire des métiers de la santé un débouché professionnel pour les jeunes réunionnais.

# Présentation de la thématique

## Contexte

**Au niveau national**, les métiers de la santé sont de moins en moins attractifs : hôpitaux et établissements médico-sociaux sont confrontés à des difficultés de recrutement et de fidélisation des professionnels. Certaines contraintes d'exercice, comme le travail la nuit ou l'installation en zone rurale, sont moins acceptées par les soignants qui souhaitent mieux concilier vie personnelle et professionnelle.

**À la Réunion** : le territoire reste globalement attractif pour les professionnels de santé médicaux et paramédicaux, avec des densités de professionnels de santé en progression. Les établissements publics et privés de santé rencontrent moins de difficultés qu'en métropole pour recruter. Les établissements et services médico-sociaux sont davantage confrontés à des vacances de poste, situation aggravée par des effectifs faibles limitant les possibilités de suppléance.

## Démographie et densité des professionnels libéraux

- **La densité de médecins généralistes est supérieure à celle de la métropole** : 101 pour La Réunion contre 87/100 000 habitants en 2020. Elle progresse chaque année.
- **La part de la population caractérisée par une offre de soins insuffisante ou par des difficultés d'accès aux soins (ZIP et ZAC)<sup>1</sup> est la plus faible à La Réunion** par rapport à l'ensemble des régions françaises : 16% contre 72,2%<sup>2</sup>
- **Une répartition inégale sur le territoire** : l'Ouest présente les plus fortes densités de professionnels médicaux. A l'inverse, les Hauts et l'Est sont moins attractifs avec des densités plus faibles que les taux régionaux.
- **La densité de professionnels paramédicaux<sup>3</sup> est supérieure à la France entière** (464 pour 100 000/hab contre 305).
- **La densité de médecins spécialistes libéraux est inférieure à la moyenne nationale** (63 à La Réunion contre 83 pour 100 000 habitants), particulièrement à l'Est (32). Cependant elle progresse plus vite qu'en métropole.
- **Presque 40% des médecins généralistes libéraux ont plus de 55 ans en 2022** (classes d'âge : 30-39 ans : 33 % et au-dessus de 60 ans : 26%).
- **L'exercice collectif des professionnels de santé libéraux se développe**, avec notamment les Maisons de Santé Pluri professionnelles (MSP), fortement plébiscitées par les jeunes praticiens lors de leur primo-installation en libérale.
- **Le recours au médecin généraliste est supérieur à La Réunion par rapport à la France entière** : 9 réunionnais sur 10 consultent leur médecin généraliste au moins une fois par an (contre 8) ; en moyenne, un réunionnais bénéficie de 6 consultations par an (contre 4,2).
- **Le recours au médecin spécialiste à La Réunion est proche de la France entière** : 34% des réunionnais consultent un médecin spécialiste au moins une fois par an (contre 36,6%).

---

<sup>1</sup> Zones d'Interventions Prioritaires (9.7% Réunion et 30.2% France entière) et Zones d'Actions Complémentaires (6.4% Réunion et 42% France entière):

<sup>2</sup> Arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2021 relatif à la méthodologie applicable à la profession de médecins pour la détermination des zones prévues au 1<sup>er</sup> de l'article L.1434-4 du code de la santé publique

<sup>3</sup> Infirmier, Masseur-Kinésithérapeute, Orthophoniste, Pédicure Podologue et Orthoptiste

## Dispositifs d'attractivité

### Secteur ambulatoire

**Médecins de ville et autres professions paramédicales : mise en place d'aides financières à l'installation et au maintien dans les zones fragiles.**

Pour les médecins libéraux :

Des zonages sont réalisés par l'ARS dans l'objectif de rééquilibrer l'offre de soins sur le territoire et de lutter contre les disparités géographiques. **Des aides de l'Etat ainsi que des aides conventionnelles Assurance maladie** existent et peuvent se cumuler en fonction de l'importance de la tension dans les territoires identifiés comme particulièrement fragiles (ZIP et ZAC).

**Le contrat d'engagement de service public (CESP)** est un dispositif ouvert aux **étudiants en médecine ou en odontologie** qui perçoivent à ce titre une allocation mensuelle pendant leurs études pour une durée minimum de deux ans ; en contrepartie ils s'engagent à **choisir une spécialité faiblement représentée** ou à **s'installer avec un soutien particulier dans une zone déficitaire**. Actuellement 32 étudiants en médecine sont en CESP. Parmi les étudiants qui ont effectué leur CESP sur le territoire national depuis 2009, 16 se sont installés à La Réunion à la fin de leur CESP dont 5 avaient fait leur CESP à La Réunion.

Pour les autres professions (sages-femmes, orthophonistes, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes):

L'installation dans les territoires sur-dotés est régulée conventionnellement (une installation pour un départ) et par des contrats démographiques incitatifs à l'installation dans les zones sous denses.

### Secteur hospitalier

Un constat national :

L'enquête DREES 2021 montre un manque de reconnaissance perçu par les soignants de l'hôpital pour leur travail. De nombreux salariés hospitaliers doutent de leur capacité à exercer leur métier jusqu'à la fin de leur carrière.

Des leviers financiers :

Les majorations ultra-marines, la prime d'Engagement de Carrière Hospitalière (PECH) ainsi que la Prime d'Exercice Territoriale (PET) permettent à l'hôpital public d'être attractif, même si des tensions peuvent exister sur certaines spécialités.

## La formation des soignants

- Depuis 2012, **La Réunion dispose d'un CHU et d'une UFR de Santé**, permettant de former localement les futurs médecins, avec la perspective d'un 2ème cycle complétant le cursus de formation à la rentrée 2023.
- **Les effectifs de 1er cycle des études médicales ont fortement augmenté depuis 2 ans.**
- **Augmentation des effectifs des internes en médecine** : 81 internes en 2012, 100 en 2014 et 141 en 2022.
- **L'offre de formation sur l'île pour les spécialités médicales reste incomplète** du fait de l'insuffisance de praticiens hospitalo-universitaire et des terrains de stage.
- L'offre de formation médicale reste insuffisante par rapport aux besoins anticipés de médecins pour le territoire pour les prochaines années : nécessité de rester attractif pour favoriser l'installation de médecins venant des autres régions.
- Travaux nationaux en cours pour ouvrir l'internat de pharmacie à La Réunion.
- **Dans l'ensemble<sup>4</sup>, les métiers de la santé disposent d'une formation à La Réunion.** Ne sont pas accessibles localement les formations en odontologie, pharmacie, orthophonie, préparateurs en pharmacie.
- Projet en cours d'un institut de formation en orthophonie.
- **La formation locale favorise l'installation à La Réunion** : 82% des diplômés des formations paramédicales entre 2018 et 2020 exercent à La Réunion.

## Le secteur médico-social peine à recruter et fidéliser ses professionnels

- Une hausse à venir des besoins d'accompagnement médico-social : vieillissement de la population réunionnaise, retard d'équipement dans le champ de la dépendance et du handicap.
- Métiers en tension dans le médico-social : aides-soignants, infirmiers, professionnels de la rééducation, médecins gériatre.
- Des contraintes de travail conduisant à un nombre insuffisant de soignants (travail de nuit, pénibilité,) obligeant les établissements à faire appel à des libéraux.
- Des différences de statut et de rémunération en défaveur de l'emploi dans le champ médico-social, majoritairement associatif, par rapport au secteur hospitalier public.

---

<sup>4</sup> Formation proposée : aide-soignant, infirmier et infirmier spécialisé, auxiliaire puéricultrice, masseur-kinésithérapeute, psychomotricien, ergothérapeute et ambulancier. Seuls les orthophonistes disposent d'une formation à l'extérieur (université de Bordeaux).

## Enjeux

- La santé : un vivier d'emploi local pour les réunionnais
- Maintien de la dynamique d'installation des médecins généralistes
- Réduction des écarts de densité de médecins spécialistes, avec focus sur certaines spécialités très déficitaires
- Couverture des zones moins dotées (Est, Hauts, Ecartés)
- Sécurisation des effectifs dans le secteur médico-social, et développement des nouveaux métiers/nouvelles compétences
- Augmentation et diversification de l'offre de formation : hausse des promotions dans certaines formations, ouverture de nouvelles formations, accompagnement des nouveaux métiers (ex : infirmiers de pratiques avancées - IPA)
- Prévention de la perte de sens et la pénibilité du travail
- Développement des protocoles de coopération pour optimiser la ressource en professionnels de santé
- Encouragement de l'exercice coordonné

## Attendu de l'atelier : quelles solutions pour répondre à ces enjeux ?

### Questions pour les échanges

1. Comment favoriser l'installation et le maintien des professionnels de santé dans les territoires fragiles ou sous-dotés ?
2. Quelles adaptations de l'offre de formation aux métiers de la santé pour répondre aux besoins du territoire ?
3. Comment mieux orienter les réunionnais vers les formations en santé ?
4. Quelles améliorations des conditions et modalités d'exercice pour répondre aux attentes des professionnels de santé, prévenir les démissions et le turn-over ?



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**CONSEIL NATIONAL  
DE LA REFONDATION**